

Séisme

Bien que la commune de Brousse soit située en zone 3 c'est-à-dire de sismicité modérée, ses habitants doivent prendre en compte un risque de tremblements de terre.

Pour la période 1986-1993 par exemple, plusieurs séismes superficiels de magnitude au moins égale à 4 sur une échelle de 1 à 9 ont été enregistrés en plusieurs points du Livradois. La surveillance sismique est assurée par les stations de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-ferrand, mais il n'y a pas d'alerte possible !

Mesures préventives

Une réglementation parasismique existe à laquelle sont sensibilisés les maîtres d'ouvrage lors du dépôt des permis de construire. Le respect des règles parasismiques doit être attesté sur le rapport de solidité établi pour les établissements recevant du public remis à la Commission de Sécurité. Il convient de s'assurer du respect des dispositions parasismiques lors de l'acquisition d'un bien immobilier construit après 1991.

Se préparer au risque

Fixer les gros appareils et les meubles lourds (armoires, vaisseliers, etc...)

Prévoir de se protéger :

savoir dans chaque pièce où se mettre à l'abri.

Repérer les points de coupure du gaz, de l'électricité et de l'eau.

Les réflexes qui sauvent lors d'un séisme

si l'on se trouve à l'intérieur

s'éloigner des fenêtres, s'abriter sous une table solide, ou contre un mur porteur, se protéger la tête avec les bras

si l'on se trouve à l'extérieur

s'éloigner des bâtiments et de tout ce qui peut s'effondrer ou se rompre : arbres, poteaux, pylônes, câbles électriques, ponts...

si l'on est en voiture

s'arrêter - si possible à distance des constructions et des câbles électriques - et ne pas descendre avant la fin des secousses.

faire

Après le séisme

ne pas faire

Sortir des bâtiments le plus vite possible - se méfier des répliques qui peuvent se produire quelques minutes après - .

Aérer s'il y a un risque de fuite de gaz en ouvrant portes et fenêtres et si possible couper gaz, électricité et eau.

Rassemblez vos effets personnels essentiels : papiers d'identité, livrets médicaux, argent, vêtements chauds et vos médicaments indispensables, un appareil de radio à piles.

S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer.

Écouter la radio, respecter les consignes.

Fumer, ne pas créer de flamme ni provoquer d'étincelle.

Toucher les câbles tombés à terre

Pénétrer dans un bâtiment endommagé

Téléphoner : pour ne pas saturer les réseaux et laisser les lignes libres pour les secours

Aller chercher vos enfants à l'école : ils seront pris en

charge de façon prioritaire par les secours et par l'établissement où ils se trouvent ; tant que les routes ne seront pas dégagées.

Météo-France diffuse des cartes de vigilance mais la précision géographique n'est pas suffisante pour prévoir des phénomènes intenses très localisés.

À Brousse, commune d'altitude supérieure au seuil neige/pluie, il est recommandé d'équiper son véhicule de pneus adaptés à la neige pour la période hivernale.

Alerte météo vigilance « neige/verglas »

Chutes de neige supérieures aux valeurs habituelles dans notre région : 30cm.
Verglas généralisé.

Vigilance orange

prendre des mesures de précaution

Évitez toute sortie non indispensable à pied, en 2 roues ou en voiture.

Prévoyez des équipements spéciaux avant de vous engager sur un itinéraire enneigé. renseignez-vous sur les conditions de circulation, consultez le site du Conseil Général pour connaître les routes dégagées : www.puydedome.fr (infos routes).

Limiter votre vitesse.

Laissez passer les engins de déneigement. Ne touchez pas les câbles tombés au sol.

Vigilance rouge

danger imminent : se conformer aux consignes données à la radio

Restez chez vous.

En cas d'obligation absolue de déplacement, respectez les consignes (déviations et autres, ne jamais s'engager sur une voie coupée) munissez vous d'équipements spéciaux, prévoyez provisions et vêtements chauds en cas d'attente prolongée à bord du véhicule.

Si vous êtes bloqués en voiture éteignez votre moteur pour éviter l'intoxication au gaz carbonique. Dans le froid restez éveillé.

Maintenez la ventilation de votre habitation et vérifier vos appareils de chauffage pour éviter les risques d'asphyxie ; protégez du gel les canalisations d'eau.